

Les écarts du registre — 47 lignes à Saint-Martin, 4 règles testées sur 4 780 emplacements

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Rapprochement du registre informatisé, du plan, des actes signés et des registres reliés · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **L'agent n'écrit jamais au registre. Il produit un fichier de correction, ligne à ligne, avec pour chacune la pièce qui la fonde ; la gestionnaire importe ligne par ligne, et une correction refusée reste refusée.**

Les 47 écarts du cimetière Saint-Martin — 1 480 emplacements rapprochés

Nature de l'écart	Lignes	Ce qui s'est passé	Le risque pour une famille	Geste proposé
-------------------	--------	--------------------	----------------------------	---------------

Emplacement au plan, absent du registre informatisé	26	Inscription restée dans les registres reliés antérieurs à 1978	Un emplacement invisible au service peut être proposé à une autre famille	Fiche créée depuis la page du registre relié, image jointe
Échéance dépassée sans constat ni courrier	11	L'échéance est passée sans que rien ne soit versé au dossier	Une famille n'a jamais été prévenue	4 sont encore dans le délai de deux ans de l'art. L. 2223-15 du CGCT : courriers prêts
Durée au registre différente de celle de l'acte	7	Trentenaire portée quinquenaire, ou l'inverse	Une date d'échéance fausse, dans un sens ou dans l'autre	Correction proposée avec l'acte joint
Emplacement inscrit deux fois sous deux numéros	3	Double saisie lors de la reprise du registre en 1978	Deux courriers pour une même concession	Fusion proposée, les deux fiches conservées en historique
Total Saint-Martin	47	—	—	—

Les quatre règles écrites et passées sur les 4 780 emplacements

Règle	Ce qu'elle dit, en français	Signalements	Confirmés	Part confirmée	Ce qu'elle laisse passer
-------	-----------------------------	--------------	-----------	----------------	--------------------------

A	Un emplacement porté au plan sans fiche au registre informatisé	84	84	100 %	Rien sur le périmètre
B	Une durée de concession au registre différente de celle portée à l'acte signé, avenants rattachés	23	21	91,3 %	2 conversions régulières dont l'avenant n'était pas rattaché à la fiche
C	Une échéance dépassée sans constat ni courrier au dossier	36	36	100 %	Rien sur le périmètre
D	Deux fiches désignant le même emplacement ou le même défunt sous deux numéros	12	11	91,6 %	1 concession voisine portant deux personnes du même nom
Les quatre ensemble	—	155	152	98,0 %	12 écarts sur 164 non couverts — 7,3 %

Les 12 écarts que les quatre règles ne voient pas sont des mentions manuscrites portées en marge des registres reliés — une rétrocession, un transfert, une

renonciation — que rien n'a jamais reportées au registre informatisé. Ils ne se détectent pas par une règle : ils se trouvent en relisant la page. Je les signale au fil de l'indexation, page par page, et je les présente comme des lectures à confirmer sur l'original — jamais comme des faits acquis.

La règle B — pourquoi c'est la version resserrée qui vous est soumise

Rédaction	Signalements	Confirmés	Part confirmée	Dossiers ouverts pour rien
Première rédaction — toute différence de durée entre registre et acte	61	21	34,4 %	40
Version resserrée — les avenants de conversion rattachés d'abord	23	21	91,3 %	2
Ce que la version resserrée change	−38	les 21 vrais conservés	+56,9 points	38 dossiers épargnés

Le calendrier de mise en service — une règle par trimestre

Ordre	Règle	Pourquoi celle-là d'abord	Charge d'examen à l'entrée
1	C — échéance dépassée sans constat	La seule dont chaque ligne concerne une famille à prévenir	environ 6 h
2	A — emplacement absent du registre	100 % confirmés, travail de registre, sans urgence pour personne	environ 14 h

Ordre	Règle	Pourquoi celle-là d'abord	Charge d'examen à l'entrée
3	B — durée divergente	Corrige des dates d'échéance, donc les rappels à venir	environ 4 h
4	D — double inscription	La plus fine ; à ouvrir quand les trois autres tournent	environ 2 h
Les quatre le même mois — déconseillé	—	155 signalements d'un coup pour deux agents	environ 26 h

L'indexation des registres reliés — 1 240 fiches, et ce qu'elles valent

Résultat de lecture	Fiches	Part	Comment la fiche se présente	Ce qui est joint
Cinq champs complets et lisibles	1 118	90,2 %	Nom, prénoms, date d'inhumation, emplacement, renvoi au plan	L'image de la page d'origine
Une mention au moins illisible ou incertaine	122	9,8 %	La fiche affiche « à confirmer sur l'original »	L'image de la page, avec la zone concernée signalée
Total	1 240	100 %	—	—

Une fiche incertaine annoncée comme incertaine est utilisable ; une fiche incertaine présentée comme sûre ne l'est pas. C'est la seule règle qui compte quand on lit des registres du XIX^e siècle, et elle vaut mieux qu'un taux de réussite flatteur. **Les 122 fiches se reprennent par lots de vingt, à l'occasion des passages**

au cimetière : la pierre porte souvent ce que le registre a perdu.

Le mandat — trois curseurs, écrit, plafonné, daté, retirable d'un mot

Curseur	Ce que l'agent exécute seul	Ce qui attend une signature	Retrait
Prudent	Rien — préparation seule	Chaque courrier, chaque acte, chaque correction, pièce à pièce	Sans objet
Intermédiaire — recommandé sur ce métier	Accusés de réception et rappels d'échéance à douze et six mois	Actes, corrections de registre, et tout ce qui touche à une reprise	D'un mot, effet à la seconde
Large	Les rappels et les réponses de procédure partent seuls	Actes, affectations, procès-verbaux, arrêtés, corrections de registre	D'un mot, effet à la seconde

Le périmètre intermédiaire est celui que l'agent recommande, et il le recommande même s'il est le moins large. Un courrier de reprise envoyé trop vite ne se rattrape pas — et le temps gagné à l'envoyer seul ne pèse rien à côté de ce qu'il coûterait à une famille.

Règle mise en service (A / B / C / D) : _____ — validée par : _____ — le : _____

Curseur de mandat retenu (prudent / intermédiaire / large) : _____ — date de revue : _____

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode

de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit LINDBERGH FORMATION — société par actions simplifiée au capital de 250 000 € · Siège social : 16 rue de Maille, 93100

Monthéry, France · RCS Evry 817 946 114 · SIRET 817 946 114 00029 · TVA FR 60 817 946 114 · Marque « Blue Lemon Agent »

· Déclaration d'activité n° 119 108 635 91 (préfet d'Île-de-France — cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) ·

Certifié Qualiopi n° 03896 au titre de la catégorie « actions de formation » · contact@bluelemonagent.ai ·

dpo@bluelemonagent.ai · Hébergement en France.

et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.